



Formation IOBSP continue eligible DCI 7h

100% e-learning

Durée : 7 heures

|

Public concerné : Professionnel

Pour qui ?

Cette formation est destinée à toutes les personnes souhaitant exercer l'activité d'IOBSP en tant que Courtier ou Mandataire dans le domaine de l'intermédiation en opérations de banque et services de paiement.

L'ensemble des collaborateurs devant produire une attestation de formation annuelle à l'exercice de l'activité d'IOBSP et intervenant dans le domaine du crédit immobilier sont également concernés.

Pré-requis :

Cette formation continue permet de mettre à jour ses compétences et de se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation. Il faut donc en pré-requis être détenteur d'une formation de niveau 1 ou équivalent (diplômes, expérience)

Les pré-requis techniques suivants sont obligatoires afin de suivre nos formations en e-learning de façon optimale.

- Une connexion internet
- Un terminal de connexion (ordinateur, tablette, smartphone...)

Les formations sont des formations complètes qui ne permettent pas de valider uniquement quelques modules de compétences.



Objectifs de la formation



Mettre à jour ses connaissances, ses compétences adaptées aux besoins métier et consolider les acquis de façon régulière.



Mettre à jour les connaissances réglementaires, fiscales et commerciales basées sur les mises à jour et actualités des 12 derniers mois.



Pouvoir répondre aux exigences de formation exigées par la loi pour les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (certification ORIAS).

Compétences visées :



Être capable de maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière inhérentes à l'exercice de l'activité d'IOBSP

Maintenir et parfaire son niveau de compétences en matière de crédit immobilier

Saisir les diverses évolutions du cadre juridique de l'exercice de l'activité d'IOBSP

Les documents remis à l'issue de la formation



Attestation de formation
DCI annuelle

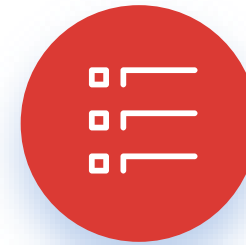


Attestation d'assiduité sous
forme de relevé de connexions

Votre principal intervenant



Christophe Probst, Responsable de la formation et des contenus pour Courtage-Academy.com. Formateur expert.



Responsable qualité et formateur officiel des courtiers et mandataires chez Cyberpret.com (acteur majeur du courtage en prêt immobilier depuis 20 ans)



+ de 10 ans d'expériences en tant que courtier immobilier et responsable commercial



Ancien conseiller en gestion de patrimoine



Domaines d'expertises :
• Crédits
• Banque-Assurance

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques :

Notre formation e-Learning permet aux stagiaires, un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations en distanciel sont composées de modules regroupant des articles actualisés et des références législatives. Les modules pédagogiques sont accompagnés de cas pratiques, d'exemples chiffrés et de cas concrets. Chaque stagiaire a la possibilité d'interroger le formateur en charge du programme soit par mail (sans interruption) soit par chatbox ou téléphone (aux heures ouvrées) avec une ligne direct dédiée.

Tutorat et accompagnement :

Durant toute votre formation, l'équipe de Cortage Academy reste à votre service pour toute question technique ou pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous accompagner et vous apporter l'aide nécessaire (formation@cortage-academy.com).

Un spécialiste métier pourra être interrogé pour vous épauler à tout moment au cours de votre formation. Bien que cette formation se déroule en distanciel, vous ne vous retrouvez pas seul.

Test final de validation :

Une validation des connaissances se fait à chaque étape de la formation pour notamment s'assurer de la qualité de l'apprentissage.

Les tests sont sous forme de QCM, regroupant plus de 200 questions. Les réponses des QCM sont visées et le stagiaire connaît en temps réel le résultat de chaque test. Cela lui permet en plus d'auto-évaluer la qualité des connaissances acquises. Pour réussir il faut obtenir un minimum de 70 % de bonnes réponses sur l'ensemble des QCM réalisés.

Fonctionnement de notre Academy.

Le parcours du stagiaire est accessible 24/7, Il n'y a pas de matériel physique de fournis, nos offres sont toutes dématérialisées. Les différents modules et les stagiaires sont en permanence suivis par un outil de suivi (tracking) qui permet au formateur d'analyser à distance l'évolution du parcours de formation. L'avancement de l'apprentissage se fait au rythme que le stagiaire décide et est même adapté à des personnes ayant besoin d'un tiers temps comme les dyspraxiques. La formation est adaptée aux personnes en situation d'handicap. Un contrôle continu de la progression via des tests de validation est intégré. Les stagiaires ont même la possibilité de recommencer une fois un test s'ils n'atteignent pas les minima requis.

Chaque étudiant possède un identifiant et un mot de passe personnel lui permettant de se connecter sur son espace formation où il pourra suivre l'évolution de sa formation et sa progression. Il aura en outre la possibilité de voir ses bonnes ou mauvaises réponses aux divers quiz à l'issue de la formation.

Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un contrôle grâce notamment à un relevé de connexion. Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins, ce qui permet au tuteur de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant. Ces actions de suivi permettent de détecter les décrocheurs et l'intervention de l'équipe pédagogique pour trouver des solutions avec le stagiaire.

Modalités d'inscription et de paiement

Inscrivez-vous directement en achetant votre formation, votre espace dédié à la formation sera alors immédiatement créé.

Nous avons aussi la possibilité de demander des aides au financement auprès de Pôle Emploi, l'AGEFIPH et autres organismes.

Démarrage et accès aux sessions de formation

Les formations étant en distanciel, les entrées en

formation se font à tout moment.

Dès l'inscription validée, vous aurez accès à la formation et ce 7j/7 et 24h/24.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une formation dispensée par **courtage-academy.com**, et ce pendant toute la durée de la formation suivie.

Formation et accessibilité :

Le contenu de nos formations, les fonctionnalités et quiz des différents modules sont tous accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes. Celles-ci peuvent également consulter nos vidéos grâce à leurs sous-titres.

Aspects pratiques

Environnement technique :

Pour suivre nos formations dans de bonnes conditions, il vous faudra avoir une certaine aisance avec un ordinateur, mais également savoir utiliser internet. Les apprenants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous Windows ou Mac (messagerie, navigateur Web, bureautique, ...).

- Avoir un accès internet stable.
- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent (Windows : Internet Explorer 10 ou versions ultérieures, Microsoft Edge (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) ; Mac : Safari (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version))

- Vous devrez permettre à votre navigateur l'utilisation des cookies sur notre site. Les formations étant chronométrées, ces derniers serviront notamment à enregistrer votre progression sur votre navigateur.

Durée d'accès à la formation :

L'accès au site et à vos formations sont pour une durée de six mois et poursuivie d'un (1) mois après validation de la formation sur courtage-academy.com.

Nous nous laissons la possibilité de prolonger l'accès aux stagiaires n'ayant pas terminé leur formation dans les six mois si ces derniers en font la demande.

Programme de la formation IOBSP continue éligible DCI 7h

1. Notion d'archivage

Introduction

Articles de référence

LA RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

2. Pinel, LMNP, Malraux

2.1. Loi Pinel et Pinel +

2.2. Statut LMNP et loi Censi-Bouvard

2.3. Loi Malraux

3. La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

1.3 La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

1.3.1. Blanchiment des capitaux

1.3.2. Lutte contre le blanchiment d'argent et obligations légales

1.3.3. Le dispositif TRACFIN

4. Protection du client

1.1. Le mandat

1.1.1. La prévention du conflit d'intérêt

1.1.2. Liens financiers et capitalistiques

1.1.3. Transparence sur les frais et sur la rémunération

1.1.4. Les Honoraires

1.2. La FISE

2. TAEG et Taux d'usure

3. Les règles de bonne conduite

5. Assurance de prêt équivalence et droit à l'oubli

5. Assurance de prêt équivalence et droit à l'oubli

5.1. Les garanties et niveaux de couvertures

5.2. Les équivalences

5.3. Le mécanisme AERAS en cas de risque de santé aggravé

5.4. Les délais de mise en place d'un contrat d'assurance de prêt.

5.5. Que faire en cas de refus

5.6. Le droit à l'oubli

5.7. Les modes de calcul des primes d'assurance

6. Information et gestion de la relation clients, les bonnes pratiques

6.1. Obligations de transparence et d'agregation

6.2. Gestion du dossier

6.3. Annexe

6.4. Traitement des réclamations

6.5. Devoir de conseils

Quiz : Formation continue

Vos référents de formation



Responsable pédagogique

Christophe Probst

christophe@courtage-academy.com

07 84 56 60 15



Assistante formation

Cindy Revallo

cindy@courtage-academy.com

07 84 56 60 15



Responsable technique

François Pache

formation@courtage-academy.com

04 72 60 62 50

Certifications et financement



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie suivante :
action de formation



France Travail
(Ex pôle emploi)